

---

# Le rôle des CDEs et des incubateurs dans la dynamique des écosystèmes entrepreneuriaux cas de l'Université d'Alger 3

## The Role of EDCs and Incubators in the Dynamics of Entrepreneurial Ecosystems: Case of University of Algiers 3

**TIMERIDJINE Sara\***

**BOUCHELGHOU Fella**

Laboratoire RMTQ, MCB, Université d'Alger  
3

MCB, Université d'Alger 3

**tim.sara@hotmail.fr**

**bouchelghoum.fella@gmail.com**

Date de submission:  
30/10/2025

Date acceptation: 16/11/2025

Date de publication:  
10/12/2025

---

### Résumé :

Cet article analyse la contribution des Centres de Développement de l'Entrepreneuriat (CDE) et des incubateurs universitaires à la structuration et à la vitalité des écosystèmes entrepreneuriaux. À travers l'étude du cas de l'Université d'Alger 3, il met en évidence le rôle de ces dispositifs comme interfaces entre le monde académique et l'environnement socio-économique. L'analyse repose sur une approche descriptive fondée sur les données issues de ses structures. Les résultats montrent que les CDE et les incubateurs favorisent l'émergence d'une culture entrepreneuriale, le développement des compétences et la création de réseaux de collaboration. Toutefois, des défis persistent en matière de financement, de gouvernance et de durabilité. L'article conclut sur la nécessité de renforcer la synergie entre université, entreprises et institutions publiques pour consolider l'écosystème entrepreneurial.

**Mots clés :** Entrepreneuriat universitaire, CDE, Incubateurs, Écosystème entrepreneurial.

**Jel Classification Codes :** L26, I23, O31.

### Abstract:

This article analyzes the contribution of Entrepreneurship Development Centers (EDCs) and university incubators to the structuring and vitality of entrepreneurial ecosystems. Through a case study of the University of Algiers 3, it highlights the role of these entities as interfaces between the academic sphere and the socio-economic environment. The analysis is based on a descriptive approach using data collected from these structures. The results show that EDCs and incubators foster the emergence of an entrepreneurial culture, the development of skills, and the creation of collaborative networks. However, challenges remain in terms of financing, governance, and sustainability. The article concludes by emphasizing the necessity to strengthen the synergy between university, businesses, and public institutions to consolidate the entrepreneurial ecosystem.

---

\* Corresponding author.

# Le rôle des CDEs et des incubateurs dans la dynamique des écosystèmes entrepreneuriaux cas de l'Université d'Alger 3

**Keywords:** University Entrepreneurship, EDCs, Incubators, Entrepreneurial Ecosystem

**Jel Classification Codes:** L26, I23, O31.

## 1. Introduction

L'université contemporaine dépasse désormais sa mission traditionnelle d'enseignement et de recherche pour s'affirmer comme un acteur stratégique du développement économique et social. Elle s'inscrit au cœur des dynamiques d'innovation en favorisant la création de valeur, la production de connaissances appliquées et la stimulation de l'esprit entrepreneurial. Cette évolution traduit la transition vers un modèle d'université entrepreneuriale, où la formation, la recherche et l'innovation s'articulent au service de la compétitivité territoriale et de la croissance durable.

Dans ce contexte, les Centres de Développement de l'Entrepreneuriat (CDE) et les incubateurs universitaires occupent une place déterminante. Ces structures, implantées au sein des établissements d'enseignement supérieur, ont pour mission de promouvoir la culture entrepreneuriale, d'accompagner les porteurs de projets et de transformer les idées issues du milieu académique en entreprises viables et innovantes. Elles constituent ainsi des interfaces stratégiques entre le monde universitaire, les acteurs économiques et les institutions publiques, participant à la construction d'un écosystème entrepreneurial dynamique et interconnecté.

À travers la mise à disposition de ressources, de formations et de dispositifs d'accompagnement, les CDE et incubateurs contribuent à réduire les obstacles structurels rencontrés par les jeunes entrepreneurs. Ils facilitent la transformation des résultats de recherche en innovations commercialisables et favorisent la collaboration entre chercheurs, étudiants et entreprises. Cette interaction multidimensionnelle permet non seulement la création de startups innovantes, mais aussi le renforcement du tissu économique local et national.

Dans le cas de l'Université d'Alger 3, ces dispositifs jouent un rôle central dans la stimulation de l'entrepreneuriat et la consolidation de l'écosystème entrepreneurial universitaire. En encourageant la création de startups, en offrant un accompagnement structuré et en développant des partenariats avec les acteurs économiques, l'université contribue activement à la diversification et à la durabilité de l'économie régionale.

Ainsi, cette recherche s'inscrit dans une perspective analytique visant à comprendre comment les CDE et les incubateurs universitaires participent à la dynamique des écosystèmes entrepreneuriaux, à travers le cas de l'Université d'Alger 3. Elle cherche à identifier les mécanismes, les impacts et les limites de ces dispositifs dans le processus de stimulation de l'entrepreneuriat universitaire.

A cet effet notre problématique s'articule sur :

Dans quelle mesure les Centres de Développement de l'Entrepreneuriat et les incubateurs de l'Université d'Alger 3 contribuent-ils à la structuration et à la vitalité de l'écosystème entrepreneurial universitaire, et quels sont les leviers et contraintes qui influencent leur efficacité ?

## 2. Revue de la littérature

L'écosystème entrepreneurial est une notion qui ne possède pas une définition unique, d'où la multiplicité des travaux sur le sujet. Par ailleurs, l'objet de ce travail n'est pas de dénombrer les nombreuses définitions existantes, mais néanmoins il nous semble important d'en définir les contours et les composants principaux pour nous permettre de mieux comprendre l'intérêt et le cheminement qu'entreprend ce travail de recherche.

Mason & Brown (2014, p. 38) définissent l'écosystème entrepreneurial comme un ensemble interconnecté d'acteurs entrepreneuriaux (potentiels et existants), d'organisations entrepreneuriales (entreprises, venture capitaliste, Business Angels), d'institutions (universités, agences du secteur public et de financement) et de processus entrepreneuriaux qui s'entremêlent de manière formelle et informelle pour connecter, modérer et gérer la performance au sein de l'environnement entrepreneurial local.

Au sein des écosystèmes, on retrouve généralement une organisation (municipalité, incubateur, université, association d'entrepreneurs) qui occupe le rôle d'acteur pivot (Audretsh & Link, 2017) ; (Colombelli, Paolucci, & Ughetto, 2017). Hume & Davidson (2021), ajoutent que les écosystèmes possédant un fort réseau d'entrepreneurs et institutionnels, une culture entrepreneuriale, des accélérateurs et des organismes de soutien, des financements et des politiques de soutien sont ceux qui possèdent les caractéristiques d'un écosystème mature.

Lesage (2022) dans ses travaux déduit deux principaux aspects des écosystèmes entrepreneuriaux : le premier est la multiplicité des interactions entre tous les acteurs qui le compose et des attributs propres à chaque écosystème (infrastructures ; capital financier, services supports). Le second principe est l'objet de création d'entreprises innovantes avec un fort potentiel de croissance (start-up). Theodoraki & Messeghem (2016) ajoutent que les acteurs interagissant dans l'écosystème sont localisés dans une région géographique qui influence la trajectoire future de tous les acteurs qui le compose. Medkour & Chenane (2022) précisent à leur tour que ces écosystèmes évoluent vers une approche communautaire, de ce fait un système de régulation est nécessaire pour assurer la collaboration, les complémentarités et la convergence des acteurs.

A l'instar des districts industriels ou des clusters théorisés par Marshal (1920) et Porter (1990), qui regroupent des entreprises concentrées géographiquement pour favoriser l'innovation, la synergie et stimuler l'entrepreneuriat, les clusters offrent des ressources essentielles aux entrepreneurs. Des environnements propices à l'esprit d'entreprise (Lesage, 2022), qui ont inspiré l'émergence des écosystèmes

entrepreneuriaux tel que le précise Spigel & Harrison (2018) qui notent que ces derniers mobilisent la théorie des clusters.

En outre, l'écosystème entrepreneurial est défini comme un environnement dynamique et complexe dans lequel les entrepreneurs, les investisseurs, les institutions de soutien, les fournisseurs et les clients interagissent pour créer de la valeur économique en étant localisé dans une zone géographique. La proximité des acteurs facilite l'accès à l'information et au savoir, ce qui permet aux entrepreneurs d'améliorer la compétitivité de leur entreprise et de développer leur réseau relationnel. Ainsi, chaque écosystème est unique et implique d'innombrables éléments complexes et interactifs (Khelil, 2022).

Au milieu de cet écosystème, l'université apparaît comme un centre de formation et de recherche positionné géographiquement et qui doit participer aux changements économiques et culturels que subit la région et la nation (Ghazouani et al., 2020). D'ailleurs, plusieurs recherches se focalisent sur le rôle des universités comme acteur efficace capable de coordonner et d'organiser les interactions et les ressources de l'écosystème entrepreneurial (Rice *et al.*, 2014 ; Morrison *et al.*, 2019). Ces études décrivent des universités plus ouvertes et plus réactives face aux opportunités du marché, et en capacité de favoriser les échanges et les collaborations (Lesage, 2022), communément appelés universités entrepreneuriales.

L'université entrepreneuriale est celle qui adopte des pratiques d'entrepreneuriat dans son environnement interne et avec son environnement externe (Rajhi, 2013). Pour El Hayek (2023, p. 15), l'université entrepreneuriale est un concept qui décrit l'implication des universités dans le développement économique en favorisant l'innovation et la création d'entreprises. Elles jouent un rôle clé dans le transfert de connaissances, la commercialisation des technologies et contribuent ainsi à la croissance économique.

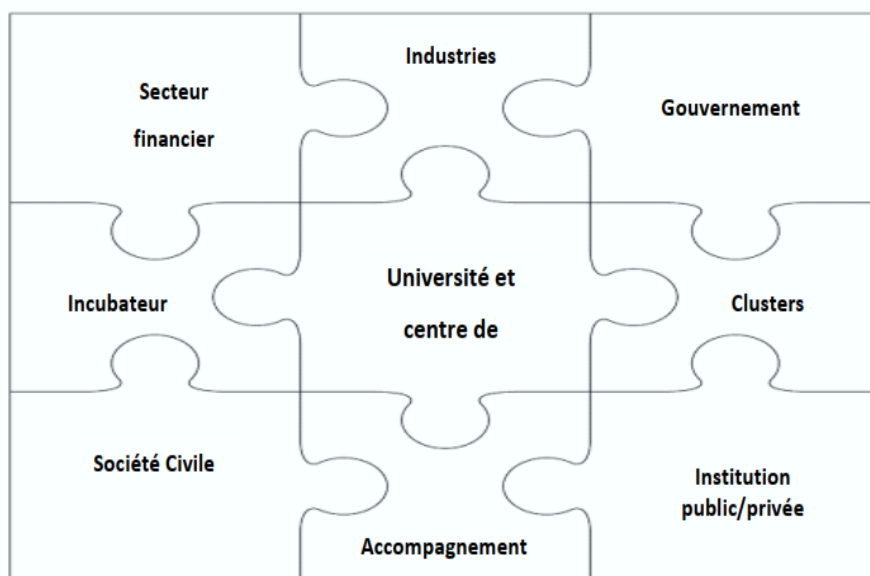
Pour Borjes-Azeau et al (2019) les universités sont des lieux d'interconnexions de plusieurs réseaux, en ce sens elles ont un rôle à jouer dans l'assemblage de ressources et de compétences nécessaire au maillage territorial créateur de valeur. Sans omettre les structures d'accompagnement, au cœur du processus entrepreneurial (Chabaud, Messeghem, & Sammut, 2010), qui ont un rôle non négligeable.

Youtie & Shapira (2008) présentent dans leurs travaux l'université comme un hub de connaissances qui met en place des intermédiaires pour jouer le rôle de

## Le rôle des CDEs et des incubateurs dans la dynamique des écosystèmes entrepreneuriaux cas de l'Université d'Alger 3

passer entre le monde académique et le monde des affaires. Ces auteurs positionnent l'université au cœur de l'écosystème tel que le montre la figure ci-dessous :

**Figure 01 : Position de l'université dans un écosystème entrepreneurial**



Source : Ghazouani et al, « La place de l'université dans le nouveau modèle de développement cas de l'université marocaine », *Revue Française de Gestion*, Vol 01, N°06, 2020, p 129

Malgré le potentiel de l'université comme réservoir de connaissances, celles-ci sont sous-exploitées en raison d'un transfert insuffisant vers les entreprises et la société (Ghazouani et al., 2020). De ce fait, l'université entrepreneuriale doit posséder le pouvoir d'innover, de reconnaître, et de créer des opportunités afin que ces connaissances soient utilisés et partagés (Djamane-Segueni et al., 2020).

A ce jour, il n'existe pas de modèle unique et dominant pour le développement de l'entrepreneuriat dans les universités. Les modèles existants, comme ceux proposés par Clark, Sporn, Gibert ou Isenberg, se concentrent soit sur les caractéristiques institutionnelles (structure, organisation, gouvernance, management...) (Djamane-Segueni et al., 2020). Soit sur des facteurs individuels (réseaux, ressources). Cependant, ces modèles sont souvent incomplets, car ils ne capturent pas la nature holistique et systémique des écosystèmes entrepreneuriaux

(Hayter et al., 2018). En d'autres termes, elles ne parviennent pas à intégrer l'ensemble des interactions et des éléments qui concourent réellement à la création d'une université entrepreneuriale.

Depuis plus de 60 ans, l'entrepreneuriat a été assimilé à l'enseignement supérieur, où la recherche se concentre sur les méthodes d'enseignements, les résultats attendus et les facteurs influençant la création d'entreprises (El Hayek, 2023). Pour cela, les universités peuvent compter sur la collaboration entre start-ups et les laboratoires qui servent de structures d'appui à la création et au développement des entreprises. (Rice, Fetters, & Greene, 2014). Ou s'appuient sur des mécanismes pour faciliter l'entrepreneuriat, tels que des conférences, des subventions, des incubateurs et des accélérateurs (El Hayek, 2023, p. 39).

Au sein de cet écosystème, les incubateurs jouent un rôle crucial, car ils constituent le pont entre les entrepreneurs et l'environnement externe de l'incubateur (Theodoraki & Messeghem, 2016). Selon Khelil (2022, p. 303), ce sont des structures qui soutiennent les entrepreneurs qui souhaitent créer une entreprise ou une start-up. En mettant à leurs dispositions un environnement propice à l'apprentissage, et un réseau d'accompagnement nécessaire aux entrepreneurs dans les étapes clés du lancement de leurs projets. Ils s'appuient sur des stratégies de coopération ou de compétition (voir de coopération) avec les autres acteurs de l'écosystème (Theodoraki & Messeghem, 2016).

Un incubateur est l'environnement qui fournit aux jeunes pousses un ensemble de ressources et de services essentiels pour leur croissance. Cela inclut des espaces de bureau à faible coût, un accès à des équipements spécialisés, un mentorat intensif, des conseils juridiques et financiers, et une aide à la recherche de financements. Aussi, la proximité avec les laboratoires de recherche et les facultés permet également aux startups d'avoir accès à des connaissances de pointe et à des expertises techniques précieuses. Il existe également les accélérateurs qui sont des structures qui prennent le relais des incubateurs pour accompagner des startups matures et déjà structurées. Elles proposent un coaching intensif qui vise à accélérer leur développement commercial.

En Algérie, de plus en plus d'incubateurs académiques sont implantés dans les universités ou les écoles supérieures s'inspirant du succès des pays développés dans ce domaine (Ait Fella & Ait Akkache, 2024). L'objet de cette insertion est de favoriser le développement d'un environnement moyennant des conditions favorables (techniques, financières et humaines) pour la création d'entreprises par les étudiants et rapprocher les acteurs de la sphère académique et économique (Bekaddour, 2021). De plus, dans le cadre de sa politique de promotion des PME, l'Algérie a mis en place

## Le rôle des CDEs et des incubateurs dans la dynamique des écosystèmes entrepreneuriaux cas de l'Université d'Alger 3

---

un certain nombre d'incubateurs gérés directement par des universités et des institutions de recherche (Medkour & Chenane, 2022).

En Algérie, il existe un certain nombre d'incubateurs et d'accélérateurs : ANVREDET, HABA Institute, ANPT DarTech, CDTA, IncubMe, CapCowork, ACSE, Incubateur du FCE, Incubateur de l'ESAA, incubateurs d'entreprises (Alinov, Ooredoo), incubateur d'universités (Hattou, 2019). S'y ajoute Sylabs et The Pivot qui sont des accélérateurs privés.

Les Centres de Développement de l'Entrepreneuriat (CDE) sont également au cœur de cette dynamique. Ces derniers ont été introduits par l'Algérie pour cultiver l'esprit entrepreneurial au sein de la communauté universitaire. Dans ce cadre, une convention a été conclue entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises. Cette convention a abouti à la création, au sein de chaque établissement universitaire, d'une structure appelée Centre de Développement de l'Entrepreneuriat (CDE), qui travaille en collaboration avec l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (NESDA).

Les CDE proposent des formations, des ateliers et des séminaires sur des thèmes variés allant de l'idéation à la levée de fonds, en passant par l'élaboration de business plans et la protection de la propriété intellectuelle. Les CDE agissent comme des points de contact initiaux pour les étudiants, les chercheurs et les professeurs désireux de transformer leurs idées en projets concrets. Ils offrent un accompagnement précoce, des conseils personnalisés et facilitent le réseautage avec des mentors, des experts de l'industrie et des investisseurs potentiels. En sensibilisant et en formant, les CDE créent un vivier de talents et d'idées propices à l'émergence de nouvelles entreprises.

Les porteurs de projet bénéficient d'une formation intensive de 15 jours dans les domaines suivants : les bases de l'entrepreneuriat, la planification stratégique de l'entreprise, la gestion des opérations et des ressources, la création d'entreprise et cadres juridiques, enfin le témoignage de chefs d'entreprises sur les stratégies de croissance et d'innovation.

L'université est ainsi présente du début à la fin du processus de création d'entreprise, et grâce à ses structures elle ne se contente pas de planter l'idée, mais l'arrose jusqu'à ce qu'elle pousse et se concrétise. En somme, l'université, armée de du CDE et de l'incubateur, est bien plus qu'un centre de savoir ; elle est un acteur dynamique et indispensable de l'innovation, transformant les idées en valeur économique et façonnant l'avenir des écosystèmes entrepreneuriaux.

### **3. CDE et incubateur de l'université d'Alger 3**

Dans cette section, il s'agit d'examiner le rôle et l'importance du Centre de Développement de l'Entrepreneuriat (CDE) et de l'incubateur universitaire dans la

promotion de l'esprit entrepreneurial et le renforcement de la dynamique de l'écosystème entrepreneurial. À cette fin, l'étude se concentre sur le cas de l'Université d'Alger 3, à travers l'analyse des dispositifs qu'elle a mis en place pour encourager et accompagner l'entrepreneuriat au sein de sa communauté universitaire.

### **3.1. Présentation de la maison de l'entrepreneuriat**

L'université d'Alger 3 est elle aussi concerné par les dispositifs gouvernementaux de faire de l'université un lieu d'apprentissage, mais aussi de développement de l'entrepreneuriat. Cette dernière est dotée d'un CDE et d'un incubateur, tous deux intégrés dans la maison de l'entrepreneuriat. Cette dernière aide les étudiants et les porteurs de projets à la concrétisation et au développement de leurs idées en entreprises .

La maison de l'entrepreneuriat de l'université d'Alger 3 s'occupe d'étudier les projets reçus de la part des étudiants d'Alger 3, mais également les projets reçus de l'université de la formation continue (UFC) et de l'école supérieur des enseignants de Bouzareah. Sa mission principale est de promouvoir l'esprit d'entreprise chez les étudiants et de les encourager à se lancer dans l'entrepreneuriat. Elle les aide à concrétiser leurs idées et à lancer des projets à forte valeur ajoutée qui contribuent au développement de l'économie nationale.

Dans le but de permettre aux étudiants d'inscrire leurs projets avec facilité et réduire au mieux la bureaucratie et pouvoir bénéficier des formations du CDE et de l'incubation potentiel de leurs projets, une plateforme en ligne a été créée sur le site de l'université.

### **3.2. Les activités de la maison de l'entrepreneuriat**

La Maison de l'Entrepreneuriat organise :

- Des journées d'information et de sensibilisation à l'entrepreneuriat.
- Des journées d'étude, des séminaires et des ateliers dans le domaine de l'entrepreneuriat.
- Des sessions de formation sur la manière de trouver une idée de projet, les méthodes de création d'entreprise, les étapes de l'étude technique et économique du projet, et la gestion d'entreprise.
- Des tables rondes et des discussions spécialisées sur des sujets liés à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprise.
- Soutien, conseil et accompagnement des porteurs de projets dans la mise en œuvre de leurs projets avec la NESDA (National Entrepreneurship Support and Development Agency)
- Octroi des aides financières et semi-financières aux jeunes par la NESDA.
- Des concours pour les meilleures idées et les meilleurs plans d'affaires.
- Des visites de terrain pour les étudiants dans des entreprises.
- Des rencontres avec des entrepreneurs à succès.

## Le rôle des CDEs et des incubateurs dans la dynamique des écosystèmes entrepreneuriaux cas de l'Université d'Alger 3

---

- Une université d'été pour rapprocher les étudiants porteurs de projets des organismes de soutien et des acteurs impliqués dans le processus de création de petites et moyennes entreprises.

### 3.3. Statistiques sur le CDE et l'incubateur

Dans le but de rassembler des données sur le CDE et l'incubateur de l'université, un entretien semi-directif a été mené avec le directeur du CDE en face à face, un entretien non directif avec la directrice de l'incubateur d'une durée d'une heure chacun. En plus, d'un accès aux données sur les projets reçus et étudiés par les deux structures pour pouvoir élaborer les différentes données statistiques présentés ci-dessous.

#### 3.3.1. Le centre de développement de l'entrepreneuriat

Le CDE de l'université d'Alger 3 est tout récent, il a été inauguré le 21 Janvier 2024. Il est une structure créée au sein de l'université d'Alger 3 dans le cadre du programme gouvernemental de promotion de l'entrepreneuriat dans le milieu universitaire. Ce centre est un espace dédié à la promotion de l'entrepreneuriat, offrant aux étudiants entrepreneurs un environnement favorable pour concrétiser leurs idées et leurs projets commerciaux. Ses objectifs sont d'accompagner les porteurs de projets en mettant à leurs dispositions des experts et des conseillers pour les orienter. De former les étudiants à l'entrepreneuriat et les sensibiliser par l'organisation de conférences, d'ateliers et d'événements sur l'importance de l'entrepreneuriat et échanger des exemples concrets de réussite dans ce domaine.

Pour atteindre ces objectifs, le CDE s'appuie sur une équipe composée de :

- 3 enseignants de la Faculté des sciences de l'information et de la communication
- Un enseignant de la Faculté des sciences politiques et des relations internationales
- Un enseignant de l'Institut d'éducation physique et sportive
- 13 enseignants de la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, dont :
  - ✓ Un expert international en management
  - ✓ Des experts-comptables agréés
  - ✓ Des experts en gestion des ressources humaines

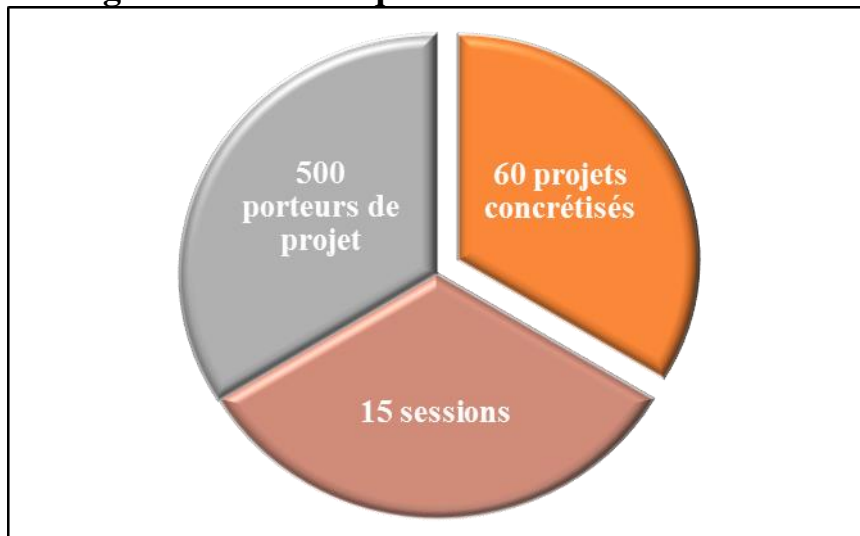
En plus des membres de NESDA Alger ouest, composé de 03 formateurs professionnels agréés par le bureau international du travail et un accompagnateur pour les porteurs de projets.

Le directeur du CDE nous a présenté le centre en nous donnant des informations sur le travail accompli, tout en notant l'absence d'une base de données statistique sur le suivi des projets ou sur les projets restés au niveau embryonnaire ou

ayant échoué ... La tutelle de la NESDA et la récente création du CDE induisent l'absence de cette base de données.

Néanmoins, le directeur a précisé que depuis Février 2024 jusqu'au 30 juin 2025, le CDE a formé près de 500 porteurs de projets durant les formations habituelles et les formations du soir réparties sur 15 sessions. Parmi les projets initiés, près de 60 projets ont été concrétisés et des entreprises ont vu le jour (voir figure ci-dessous). Durant l'été, exactement le 13 juillet 2025, le CDE a lancé la 16ème et 17ème session de formation en partenariat avec les CDE de l'Université de la formation continue et l'École supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral.

**Figure 02 : Statistiques du CDE au 30/06/2025**

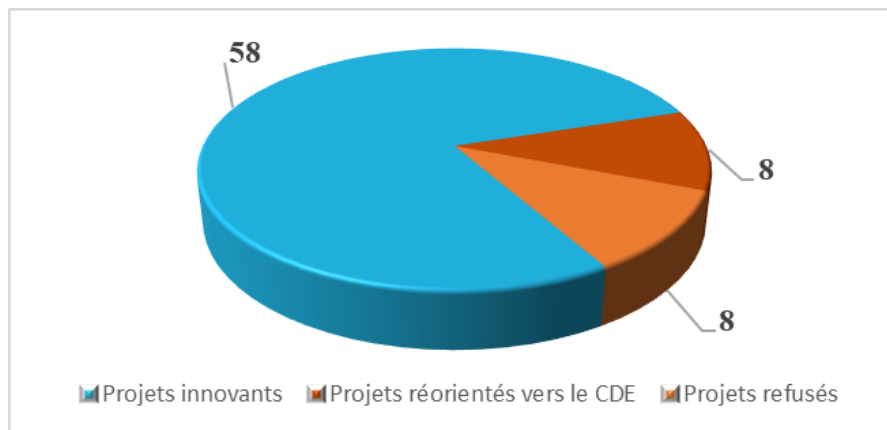


Source : établi par les auteurs

### 3.3.2. L'incubateur

Créé en même temps que le CDE, durant l'année universitaire 2023/2024 l'incubateur de l'université d'Alger 3 a enregistré un certain nombre de projets d'entreprises tel que le démontre la figure 03.

**Figure 03 : Répartition des projets par l'incubateur (2023/2024)**



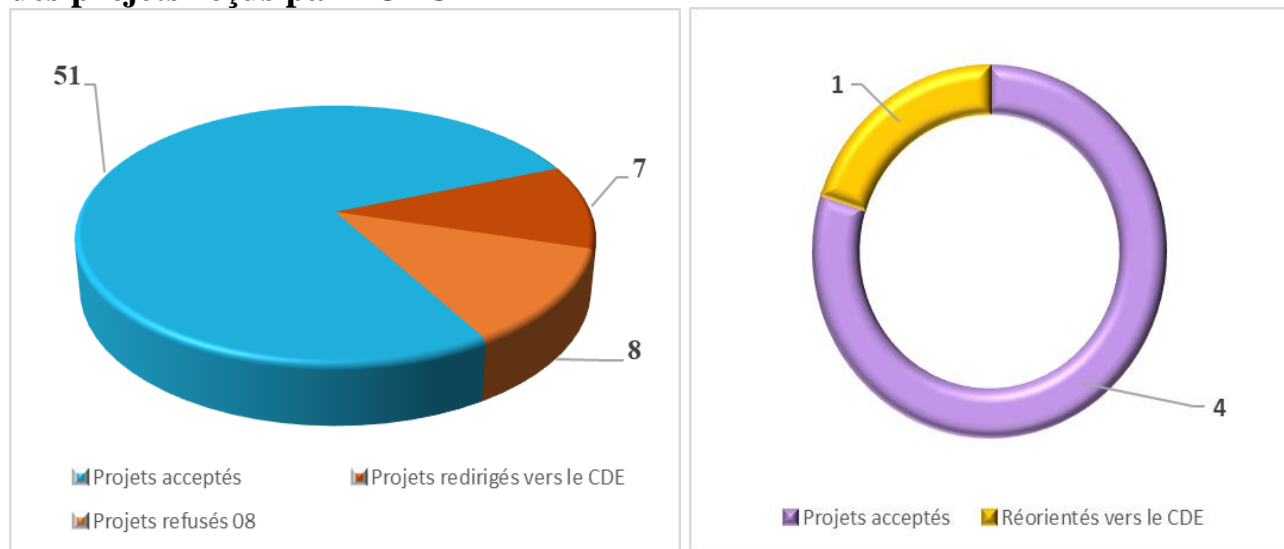
Source : établi par les auteurs

## Le rôle des CDEs et des incubateurs dans la dynamique des écosystèmes entrepreneuriaux cas de l'Université d'Alger 3

Durant l'année, la commission de l'incubateur a reçu et a étudié 74 projets de création d'entreprise dont la répartition est la suivante : 58 projets ont été approuvés et reconnus comme innovants, 08 projets ont été réorientés vers le CDE et les 08 restants ont été refusés sans précision du motif de refus de chacun des projets.

Concernant la dénomination « projet -innovant », vient suite à la labélisation des incubateurs, telle que décrite dans le décret n 20-254 du 15 septembre 2020, portant sur la création d'un comité national de labélisation des "start-up", des "projets innovants" et des "incubateurs". Ainsi, sur la totalité des 75 projets reçus, l'incubateur a pu enregistrer 66 projets en provenance des étudiants de l'université d'Alger 3, 05 projets de l'UFC et 03 projets de l'école supérieure des enseignants de Bouzareah (ENS). Tel que la répartition des études de dossiers pour chaque entité est la suivante :

**Figure 04 : Répartition des projets reçus par l'université** **Figure 05 : Répartition des projets reçus par l'UFC**



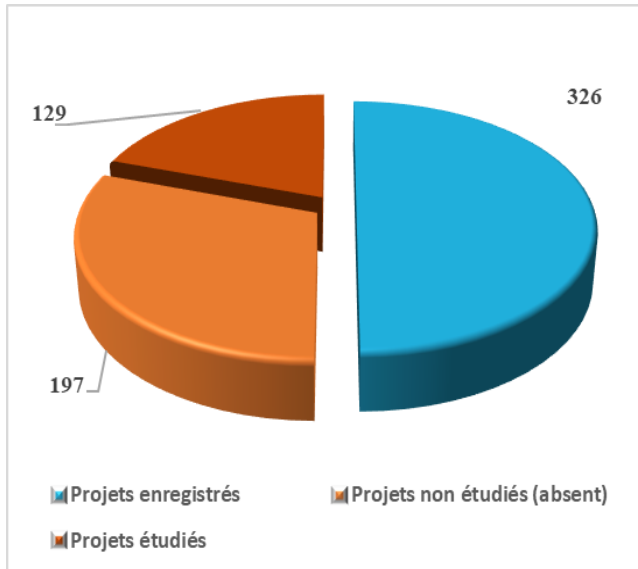
Source : établi par les auteurs

Sur les 66 dossiers reçus par l'université d'Alger 3, l'incubateur a validé 51 des projets reçus tandis que 07 projets ont été réorientés vers le CDE et 08 projets refusés. Pour les projets reçus par l'UFC, 04 projets ont été acceptés et un des projets a été réorienté vers le CDE. Tandis que les 03 projets reçus d'ENS la totalité de ces derniers ont été acceptés.

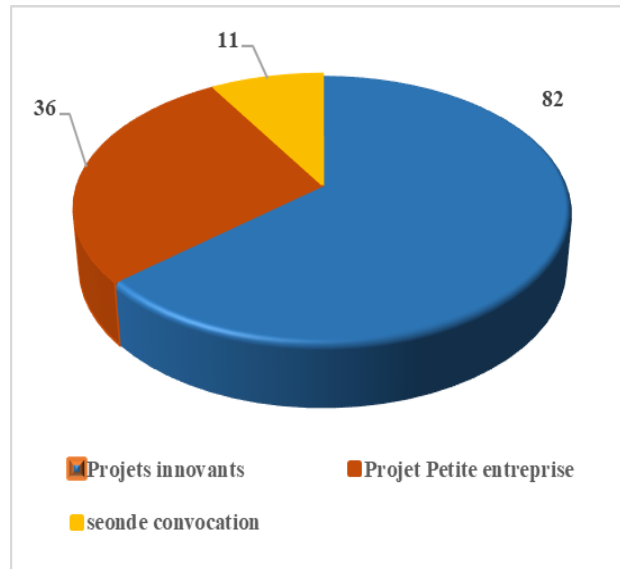
Les détails sur les raisons de refus des projets n'ont pas été précisés, cependant les projets ayant été réorientés vers le CDE, ce sont des projets qui avaient besoin d'amélioration afin de développer au mieux leurs idées en projets, pour ensuite présenter le projet une seconde fois devant la commission de l'incubateur afin de voir la possibilité d'incubation de ces derniers.

Au cours de l'année universitaire 2024/2025 l'incubateur a reçu plusieurs candidatures arrêtées à la date du 17/04 tel que la présente les figures suivantes :

**Figure 06 : Répartition des projets de création d'entreprise au 17/04/2025**



**Figure 07 : Répartition des projets reçus au 17/04/2025**

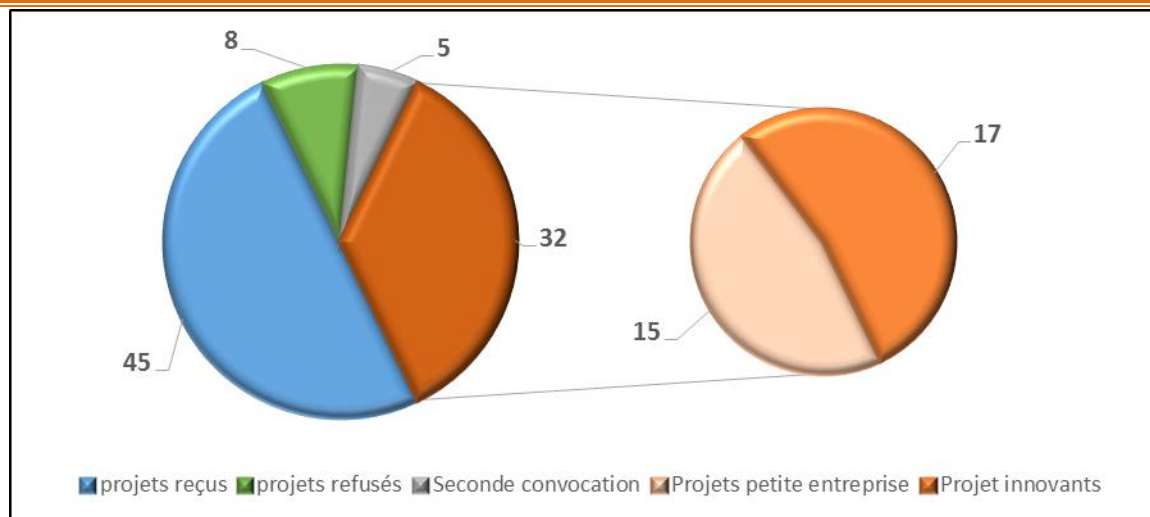


Source : établi par les auteurs

A la date du 17 avril de l'année en cours, l'incubateur a reçu un total de 326 projets inscrits. Parmi ces dossiers, seuls 129 ont été étudiés, les 197 restants n'ont pas pu être étudiés par la commission suite à l'absence des représentants de ces projets. Parmi les dossiers étudiés, 82 projets ont été reconnus comme projets « innovants », 36 validés pour être des projets de « petites entreprises » et les 11 restants ont été conviés une seconde fois pour les former sur le design thinking afin d'améliorer leurs projets.

**Figure 08 : Répartition des projets au 30/04/2025**

## Le rôle des CDEs et des incubateurs dans la dynamique des écosystèmes entrepreneuriaux cas de l'Université d'Alger 3



Source : établi par les auteurs

Au 30 avril, l'incubateur a reçu 45 nouveaux projets à étudier par la commission tel que le démontre la figure 08. Seuls 37 des projets ont été étudiés suite à l'absence des 08 représentants des projets écartés. 17 de ces projets ont été reconnu comme projets « innovants », 15 ont été validés comme projets de « petites entreprises », et 05 ont été conviés à un second passage devant la commission après une formation en design thinking qui sera octroyé par le CDE.

En moins de 15 jours, l'incubateur a reçu 45 projets de création d'entreprise supplémentaire. Des statistiques qui démontrent la volonté des étudiants et porteurs de projets à vouloir s'insérer dans la sphère entrepreneuriale.

Dans l'objet d'encourager et de promouvoir l'entrepreneuriat, le CDE et l'incubateur n'ont refusés aucun projet-si ce n'est ceux dont les porteurs étaient absents- ce qui démontre leurs motivations à développer les projets reçus. Cela révèle également qu'ils optent pour une stratégie d'encouragement et de développement plutôt que sur la sélection stricte. Ils aident ainsi les potentiels entrepreneurs à concrétiser leurs idées en projets en s'aidant des formations et des experts mis à leurs dispositions pour les orienter et les conseiller.

La récente création du CDE et de l'incubateur d'Alger3 ne fournit pas encore suffisamment de données statistiques pour évaluer pleinement leur titre de catalyseur pour l'écosystème entrepreneurial. Aussi, le nonaccès aux informations concernant la concrétisation de seulement 60 projets sur les 500 suivie par le CDE, l'absence d'information sur le secteur prédominant dans les projets (services, technologies...), limite ce travail de recherche.

Toutefois, la proximité de ces centres avec les étudiants, leur intégration comme structure à part entière de l'université d'Alger 3 et motivation à soutenir les projets reçus en font les premiers points d'accès essentiels, permettant aux porteurs de projets d'avoir accès plus facilement à l'écosystème entrepreneurial. En étant la passerelle entre les deux sphères cela s'aligne avec les travaux de (Theodoraki &

Messeghem, 2016) ; (El Hayek, 2023) ; et confirme les travaux de (Rajhi, 2013) sur l'université entrepreneuriale à l'image de l'université d'Alger3 qui adopte des pratiques d'entrepreneuriat.

Dans la perspective de poursuivre les recherches, il serait judicieux d'étudier l'impact à long terme de la politique de non-refus sur la qualité des projets acceptés, et de s'assurer que les approches déployées par les CDE et l'incubateur vont mener à des entreprises viables et pas seulement à une augmentation du nombre d'entreprises créées.

#### 4. Conclusion

Dans le cadre du programme gouvernemental visant à stimuler l'entrepreneuriat, les universités algériennes, et en particulier l'Université d'Alger 3, ont mis en place des structures dédiées avec le Centre de Développement de l'Entrepreneuriat (CDE) et l'incubateur. Ces dispositifs jouent un rôle central dans la promotion de l'entrepreneuriat, en offrant aux étudiants et porteurs de projets un environnement favorable à la concrétisation de leurs idées et à la création d'entreprises innovantes. Ils constituent ainsi le socle de l'émergence de l'université entrepreneuriale, où formation, innovation et accompagnement se conjuguent pour soutenir le développement économique.

Le CDE et l'incubateur remplissent une double mission : d'une part, diffuser une culture entrepreneuriale au sein de l'université, et d'autre part, accompagner les porteurs de projets tout au long de leur parcours, depuis l'idéation jusqu'à la mise sur le marché. En agissant comme passerelles vers l'écosystème entrepreneurial régional et national, ces structures contribuent à la création d'emplois, à l'attraction d'investissements et à la consolidation de réseaux collaboratifs entre le milieu académique, les entreprises et les pouvoirs publics.

Cependant, pour que ces dispositifs atteignent pleinement leur potentiel, il est nécessaire de renforcer et de dynamiser l'écosystème d'accompagnement existant. Comme le souligne Kouraiche (2018), la création de synergies et de connexions durables entre tous les acteurs : universités, incubateurs, entreprises et institutions publiques est essentielle pour instaurer un environnement propice à l'innovation, à la création d'emplois et à la pérennité des startups.

L'analyse montre également que le CDE et l'incubateur adoptent actuellement une stratégie d'inclusion large, favorisant le développement de tous les projets sans critères stricts de sélection. Si cette approche encourage l'esprit entrepreneurial, elle peut également conduire à la naissance d'entreprises moins viables à long terme. Il apparaît donc nécessaire d'instaurer des mécanismes d'évaluation et de suivi plus

# Le rôle des CDEs et des incubateurs dans la dynamique des écosystèmes entrepreneuriaux cas de l'Université d'Alger 3

rigoureux afin de garantir la durabilité et la réussite économique des projets accompagnés.

## 5. Recommandation

Afin que les structures de l'université d'Alger 3 puissent avoir un nombre plus important d'entreprises, voici quelques recommandations :

- ✓ Renforcer la sélection et le suivi des projets : mettre en place des critères clairs pour identifier les projets à fort potentiel et assurer un accompagnement personnalisé pour maximiser leurs chances de succès.
- ✓ Créer des synergies avec l'écosystème externe : encourager les partenariats avec les entreprises, les investisseurs, les institutions publiques et les acteurs internationaux pour enrichir le réseau entrepreneurial.
- ✓ Assurer un financement diversifié et durable : combiner subventions, fonds publics et privés, et mécénat pour soutenir la croissance des startups et réduire leur dépendance à une seule source de financement.
- ✓ Évaluer et améliorer l'impact des dispositifs : mettre en place un système de suivi et d'évaluation continue pour mesurer la performance des CDE et incubateurs, et ajuster les stratégies en fonction des résultats observés.

En consolidant ces leviers, l'Université d'Alger 3 pourrait non seulement promouvoir l'entrepreneuriat, mais également jouer un rôle actif dans le renforcement de la compétitivité et la résilience de l'écosystème entrepreneurial algérien.

## 6. Références

- Ait Fella, Y., & Ait Akkache, S. (2024). Analyse-de-l'écosystème-entrepreneurial-algérien-à-travers-le-prisme-du-modèle-de-koltai. *JEFB*, 08(02), 909-922.
- Audretsh, D., & Link, A. (2017). *Universities and the Entrepreneurial Ecosystem*. Edward Elgar Publishing.
- Barbosa, S. (2018). Pour construire la résilience des écosystèmes entrepreneuriaux. *Entreprendre et innover*, 4(39), pp. 10-19.
- Bekaddour, A. (2021). Start-up et écosystème d'accompagnement en Algérie. *Annales de l'université de Bechar*, 07(03), pp. 532-547.
- Bories-Azeau, I., Fort, F., Noguera, F., & Peyroux, C. (2019). Les nouveaux défis des universités. *Revue gestion & management public*, 07(04), pp. 11-26.
- Chabaud, D., Messeghem, K., & Sammut, S. (2010). Vers de nouvelles formes d'accompagnement? *Revue de l'Entrepreneuriat*, 9(02), pp. 1-5.
- Colombelli, A., Paolucci, E., & Ughetto, E. (2017). Hierarchical and relational governance and the life cycle of entrepreneurial ecosystems. *Small Business Economics*, 17(1). doi: 10.1007/S11187-017-9957-4

- Djamane-Segueni, N., Amroun, S., & Saad, M. (2020). La Transition D'une Université Traditionnelle Vers Une Université Entrepreneuriale. 1004 *مجلة البشائر الاقتصادية*, <https://doi.org/10.33704/1748-006-001-061>
- El Hayek, Z. (2023). Contribution à la connaissance du rôle de l'université entrepreneuriale dans la favorisation des startups chez les jeunes étudiants libanais. Thèse de doctorat. Université Hesam.
- Ghazouani, K., Ait Soudane, J., & Mortada, B. (2020). La place de l'université dans le nouveau modèle de développement Cas de l'université Marocaine. 117-133, 1(6).
- Hattou, H. (2019). Ecosystème de financement des startups en Algérie. Récupéré sur <https://fr.linkedin.com/pulse/ecosyst%C3%A8me-du-financement-des-startups-en-alg%C3%A9rie-12->
- Hayter, C. S., Nelson, A. J., Zayed, S., & O'Connor, A. C. (2018). Conceptualizing academic entrepreneurship ecosystems: A review, analysis and extension of the literature. *The Journal of Technology Transfer*, 43(4), 1039-1082. <https://doi.org/10.1007/s10961-018-9657-5>
- Hume, V., & Davidson, A. (2021). Ce que nous savons au sujet de la culture des écosystèmes entrepreneuriaux. Aspen Network of Development Entrepreneurs. <https://andeglobal.org/publication/what-we-know-about-cultivating-entrepreneurial-ecosystems-fr/>
- Khelil, S. (2022). Analyse de l'écosystème des startups en Algérie (Etat des lieux et perspectives). *La revue du développement et des perspectives pour recherche et études*, 07(01), 293-310.
- Kouraiche, N. (2018). Le rôle de l'écosystème de l'accompagnement entrepreneurial dans la promotion de l'entrepreneuriat en Algérie. *Les cahiers du Cread*, 34(02), pp. 75-106.
- Lesage, R. (2022). Environnement institutionnel et gouvernance de l'écosystème entrepreneurial : Le cas de la métropole amiénoise. Université de Picardie Jules Verne.
- Mason, C., & Brown, R. (2014). *Entrepreneurial Ecosystems and Growth Oriented Entrepreneurship*. Netherlands: OECD LEED Program and the Dutch Ministry of Economic Affairs on Entrepreneurial Ecosystems and Growth Oriented Entrepreneurship.
- Medkour, S., & Chenane, A. (2022). Contribution of the Entrepreneurship Ecosystem to the emergence and development of the Entrepreneurship Dynamic : Study applied to the Soummam Valley of Bejaia—Algeria. 10(01), 345-361.
- Rajhi, N. (2013). Un éclairage à la compréhension de l'université entrepreneuriale en Tunisie. Communication au 8ème congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, l'écosystème entrepreneurial : enjeux pour l'entrepreneur, (pp. 1-37).
- Rice, M., Fetters, M., & Greene, P. (2014). University-based entrepreneurship ecosystems : a global study of six educational institutions. *International Journal of Entrepreneurship and Innovation Management*, 18(5-6), pp. 481-501.
- Spigel, B., & Harrison, R. (2018). Toward a process theory of entrepreneurial ecosystems. *Strategic Entrepreneurship Journal*, 12(1), 151-168. <https://doi.org/10.1002/sej.1268>
- Theodoraki, C., & Messegem, K. (2016). Ecosystème de l'accompagnement entrepreneurial et stratégies compétitives des incubateurs : Nouveaux défis stratégiques à relever. *Management*.

## Le rôle des CDEs et des incubateurs dans la dynamique des écosystèmes entrepreneuriaux cas de l'Université d'Alger 3

---

- Youtie, J., & Shapira, P. (2008). Building an innovation hub: A case study of the transformation of university roles in regional technological and economic development. *Research Policy*, 37(8), 1188-1204. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2008.04.012>